

Marché de Bulle  
le 24 juin 1890.

	De	à
100 kg.	22 50	23 —
0 litres	1 40	1 50
8 à 9	— 60	— —
1/2 kg.	1 18	— —
»	1 30	1 40
»	— 90	1 —
»	— 50	— 75
»	— 15	— 18
»	— 75	— 80
»	— 48	— 50
»	— 75	— 80
»	— —	— 80
»	— 52	— 60
50 kg.	2 —	2 50
»	2 80	3 20
»	2 —	2 50
1 moule)	24 —	30 —
»	20 —	25 —

ons prochainement la pu-  
lleton : LE MILLION DU  
ille Richebourg, ouvrage  
française.  
décembre : 2 fr. 50.  
pris au bureau.

de 2 fr. 45 à 52 fr. 50  
expédié par mètre et pièces  
de fabrique de soie, à Zurich.  
ande. [241]

### lente cure

rs, la chlorose, l'anémie, la fai-  
manque d'appétit, les défauts  
table Cognac ferrugineux Gols-  
s croissant. Récompensé avec  
édailles or et argent.  
ui ne portent pas le nom de  
marque des deux palmiers.  
r. dans les pharmacies et bon-  
(H23X)

### ne & farine de lin.

c gros sons français.  
périeurs et ordinaires.  
de maïs, Italie et Hongrie.  
de lin et sésame moulus.  
d'œpeautre.  
Prix avantageux.  
Crolx-Blanche, à Bulle. [820]

ern demande une place de  
femme de chambre, cui-  
melière. Peut entrer de suite.  
Disposition et photographie si

rnements, s'adresser à M. Dor-  
émont ou à La Frontière. [407]

### Apprenti.

HEIMO, ferblantier-couvreur,  
de un apprenti. Entrée immé-  
diate.  
occasion, il se recommande au  
de la campagne pour tous  
cernant son état. Atelier chez  
Scanicien. [418]

ge maigre vieux  
Agence agricole Aug.  
Bulle. [420]

### LOUER

ppartements bien situés.  
u bureau du journal. [421]

### chaufour

rie de La Tour-de-  
ouvert dès le 21 juin.  
YENNI, Joseph, tuilier.

### REVETÉ!!!

### ENT UNIVERSEL

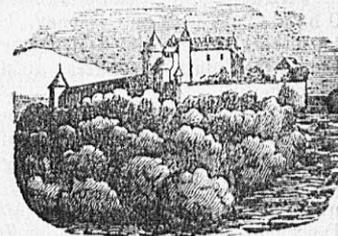
Plüss-Staufner  
lement SANS RIVAL pour ré-  
objets cassés, soit en verre,  
, etc.  
acons à 35 cent., 60 cent. et  
our le district : Imprimerie de  
ulle.

Paris 1889: Médaille d'or,  
Gand 1889: Médaille d'argent.  
RANC EN OR  
rolich n'enlève pas toutes les  
peau, telles que taches de rousseur,  
vers rougeur du nez etc., et si  
ve pas, jusqu'à la vieillesse, un  
blouissant et la fraîcheur du  
n'est pas du fard! Prix frs. 1.50.  
A. Bütner, pharm., Bâle.

le Lenz, imprimeur-éditeur.



# LA GRUYÈRE



## PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —  
» 6 mois, » 2 50  
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.

Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
port.

BULLE, le 24 juin 1890.

## NOUVELLES SUISSES

### Assemblée fédérale.

Le Conseil national a repris le projet sur les arrondissements électoraux. La commission propose enfin d'adhérer aux Etats et de partager le Jura en deux cercles. Il n'y a pas eu de contre-proposition. Après une déclaration de M. Stockmar, député bernois, la séparation du Jura en deux cercles est décidée, et la loi sur les arrondissements électoraux est ainsi liquidée.

La commission pour la révision de la constitution visant les révisions partielles par l'initiative populaire propose à l'unanimité l'entrée en matière et la discussion dans la présente session.

Le Conseil a repris le débat sur l'achat des titres du Jura-Simplon.

M. Marti, dans un long discours, a constaté entre autres que le Jura-Simplon sera en peu de temps assez fort pour procéder avec l'aide des cantons intéressés à la réalisation du Simplon.

Par 88 voix contre 14, on a voté l'arrêté autorisant l'achat des actions Jura-Simplon.

La proposition de M. Meister de refuser au Conseil fédéral d'acheter, pour le moment, d'autres titres du Jura-Simplon, a été repoussée par 75 voix contre 17.

M. Welti, au nom du Conseil fédéral, s'est rallié au postulat de M. Curti et consorts demandant un rapport et des propositions sur la centralisation des chemins de fer entre les mains de la Confédération.

Par 64 voix contre 43, le Conseil a décidé une session extraordinaire qui s'ouvrira le 22 septembre pour discuter le tarif des péages et la question de révision de la Constitution fédérale.

Après avoir adopté les crédits supplémentaires, le Conseil a commencé lundi la discussion de la taxe postale des journaux. M. Isler parle pour le maintien du chiffre actuel. MM. Paschoud, Locher et Keel se prononcent pour la taxe de 3/4 centime.

Le Conseil des Etats a modifié les propositions du Conseil fédéral concernant la célébration de la fête anniversaire de la Confédération en ce sens que la fête sera célébrée non à Berne, mais dans la Suisse primitive en commémoration de l'alliance du 1<sup>er</sup> août

1291 entre Uri, Schwytz et Unterwalden. Le Conseil a applaudi le beau rapport de M. le landammann Wirz.

La proposition du gouvernement de Schaffhouse, visant l'unification du droit pénal, a été renvoyée au Conseil fédéral pour rapport.

Conseil fédéral. — M. Hammer a déclaré lui-même qu'il quitterait le Conseil fédéral au 1<sup>er</sup> janvier. Il a déjà, depuis quelque temps, préparé sa future installation à Soleure.

Il est question, pour remplacer M. Hammer au Conseil fédéral, de M. Speiser, conseiller national et conseiller d'Etat de Bâle-Ville, qui représenterait le centre, et de MM. le landammann Keel, de St-Gall, et Zemp, de Lucerne.

Le Conseil fédéral a adopté les messages suivants :

1<sup>o</sup> Pour la concession d'un chemin de fer Spiez-Erlenbach par Wimmis;

2<sup>o</sup> Pour la concession d'un chemin de fer à voie étroite de Vevey à Thoun par Bulle;

3<sup>o</sup> Pour la concession d'un chemin de fer à crémaillère de Lauterbrunnen-Wengeralp-Grindelwald;

4<sup>o</sup> Pour la concession d'un chemin de fer de Saint-Gall à Zoug;

5<sup>o</sup> Pour l'augmentation du nombre des instructeurs d'infanterie.

Monument Pestalozzi. — M. le président de la Confédération Ruchonnet et M. le conseiller fédéral Droz sont délégués à l'inauguration du monument Pestalozzi, qui aura lieu à Yverdon le 5 juillet prochain.

Chemins de fer. — Les délégués de la Société suisse des employés de chemins de fer, réunis dimanche au nombre de 113, ont décidé la fondation d'une caisse d'assurance et de secours en cas de maladie.

Chemins de fer de montagne. — Il y aura bientôt un chemin de fer sur chacune de nos montagnes. M. Turler, ingénieur à Berne, demande la concession d'un chemin de fer pour l'Uri-Rothstock, altitude 2800 mètres.

A quand le tour de notre Moléson ?

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 78

## BELLE TÉNÉBREUSE

PAR  
JULES MARY

Daguerre roule sur le sol. Pinson ici arrache son arme, assomme le misérable d'un coup de crosse et profite de son évanouissement pour lui lier prestement les mains.

Puis il court à Jan-Jot :  
— Et? mon pauvre vieux, vous êtes blessé?... Ah! le gredin...

— Presque rien, dit le mendiant, — une éraflure... et ça n'a pas d'importance parce que s'il faut me couper quelque chose de ce côté-là, pour me guérir, on ne me coupera jamais que le moignon et le bras droit me restera toujours pour tourner la manivelle.

Pinson le déshabille, bande la plaie avec son mouchoir après l'avoir lavé avec de l'eau de la mare.

— Vous ne souffrez pas trop ?

— Très peu. Ne vous occupez pas de moi... mais de l'autre...

Daguerre revenait à lui. Il essayait de se relever. Ses

yeux sortaient de l'orbite. En se sentant lié, il eut une contraction de tout son corps. Pinson se mit à rire. Les cordes étaient solides.

— Que me voulez-vous? bégaye le malheureux.

— Oh! cela vaut-il la peine de vous l'expliquer? fit Pinson. Vous vous en doutez bien un peu. Je vous arrête tout simplement.

— Et pourquoi m'arrêtez-vous ?

— Je n'ai pas d'explications à vous donner. Pourtant, je puis vous dire que vous avez de la chance... oui, vous êtes un veinard...

Daguerre le regardait, fon de rage et d'épouvante.

— Vous allez passer en cour d'assises le jour même de votre arrestation!... C'est ça qui s'appelle joner de bonheur, hein ?

Daguerre fut pris de frissons.

— Vous êtes fon? dit-il... Pour qui me prenez-vous?... C'est à mon argent que vous en voulez?... Je vous le donne... mais laissez-moi partir...

— Plus souvent! en route... Nous n'avons pas de temps à perdre... Et pourvu que nous n'arrivions pas trop tard...

— Qu'allons-nous faire? interroge Glou-Glou.

— D'abord, aller à Creil, voir M. Langier, lui montrer notre homme et sa petite valise qu'il avait cachée dans la mare comme une grenouille... envoyer une dépêche à Beauvais... et prendre le chemin de la cour d'assises... Nous avons une voiture... celle de Daguerre... Nous crèverons le cheval... Je suis sûr que M. Beaufort ne nous le fera pas payer... En route...

Daguerre avait perdu tout courage. Son énergie des jours

Monnaies. — Un journal suisse propose que les autorités fédérales décident la frappe de pièces de 2 1/2 centimes, dans l'intérêt des pauvres gens qui ne peuvent acheter que par petite quantité les aliments et produits qui leur sont nécessaires et qu'ils doivent, pour cela, payer plus cher que les riches. Une livre de fromage coûtant 70 centimes, on paiera la demi-livre 35 cent., mais si un pauvre homme veut en acheter un quart de livre, il le paiera 20 cent. au lieu de 17 1/2 cent. Autre exemple : la miche de pain de 4 livres vaut 55 cent., celle de 2 livres, qui devrait être payée 27 1/2, est taxée 30 cent. La livre de café vaut 1 fr. 25, on paiera la demi-livre 65 cent. au lieu de 62 1/2, ou 35 cent. au lieu de 32 1/2, c'est-à-dire 1 fr. 40 la livre, et ainsi le pauvre diable qui ne peut acheter son café à la livre doit le payer 15 cent. par livre plus cher que celui plus fortuné que lui. Il en est de même pour d'autres aliments.

L'Estafette remarque à ce sujet que M. Joost a là l'objet tout trouvé pour un postulat.

Berne. — Un jeune garçon d'une pension près de Berne est mort mercredi à la suite d'une perforation d'intestins causée par un noyau de cerise. Une opération avait inutilement été tentée pour sauver le malade. Avis à ceux qui avalent les cerises avec leurs noyaux.

L'hospice des aliénés de la Waldau, près de Berne, est tellement encombré de pensionnaires que le Conseil exécutif bernois vient de nommer un second médecin chargé des soins à donner à ses nombreux malades.

Dimanche, une barque transportant des personnes au culte à travers le lac de Brienz a donné contre les palettes d'un bateau à vapeur et a chaviré. Deux personnes ont pu être sauvées. L'une d'elles doit son salut à un gymnaste de Berne qui s'est jeté du bateau et l'a arrachée à la mort. Trois sœurs de l'instituteur Seiler et un enfant Muhlemann ont péri.

Bâle. — Cinq guerriers nègres, de la troupe du major Wissmann, ont passé jeudi à Bâle, par le train du Gothard; ils se sont rendus à Berlin, où ils seront bientôt rejoints par leur chef.

Appenzell Rh.-Ext. — Dans la nuit de dimanche à lundi, cinq bâtiments, la cure et l'église du village de Rehtobel ont été détruits par le feu. Si le vent avait soufflé dans une autre direction, il est probable que tout le village aurait été détruit.

précédents avait fait place à une sorte d'épouvante stupide. Comment nier? il était pris en flagrant délit...

Il ne se sentait même plus assez de force pour résister. D'abord, essayer de lutter n'était pas possible, en l'état de faiblesse où il était, puis les cordes lui serraient solidement les mains.

Alors, il s'abandonnait à sa malchance.

Et il murmurait, de la haine dans les yeux :

— Cela vient de Gérard... j'en suis sûr, c'est lui qui m'a perdu.

On le fit monter dans sa propre voiture, Glou-Glou s'installa auprès de lui. Le joueur d'orgue souffrait, bien que sa blessure ne fût pas dangereuse. Mais il était courageux, dur à la douleur. Puis la joie de ce triomphe était si grande qu'il s'oubliait lui-même pour ne plus penser qu'à Gérard et à Beaufort.

A Creil, ils se rendirent tout droit au télégraphe et Glou-Glou expédia le télégramme que Gérard avait reçu en cour d'assises.

Puis ils coururent chez le juge d'instruction.

En quelques mots, M. Langier fut mis au courant par Pinson.

— Le docteur Gérard avait raison, murmura le juge...

Et il ajouta, comme l'avait fait Pinson tout à l'heure :

— Pourvu qu'il ne soit pas trop tard.

Il se fit amener Daguerre. Celui-ci parut farouche, les yeux baissés.

— Vous êtes l'assassin de Valognes!

Daguerre essaya de rire et haussa les épaules. Il ne répondit pas. Les paroles étaient arrêtées dans sa gorge par une

**Vaud.** — Un incendie a éclaté vendredi soir, à 9 h., à Allens près de Cossonay. Un grand corps de bâtiments appartenant à M. Buttet, maître charpentier, a été réduit en cendres, ainsi que quelques dépendances.

Le feu a été mis par un des ouvriers de M. Buttet. Le coupable a été arrêté et conduit en prison.

Le feu était si intense, vu la grande quantité de bois et de foin qui se trouvaient dans le bâtiment, qu'on aurait pu croire que tout Allens était en feu. Deux porcs sont restés dans les flammes. Les dommages sont très considérables.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — Un employé de la librairie Marpon et Flammarion, située dans la rue Aubert à Paris, vient de gagner le gros lot de 250,000 fr. au tirage des obligations et bons à lots du canal de Panama.

Cet heureux mortel avait l'année dernière vendu tous ses titres à l'exception d'un seul; il les avait tous mis dans un chapeau, et c'est sa petite fille qui en prit un, le gagnant, le numéro 27,512.

N'est-ce pas là une bizarre coïncidence ?

— Le *Figaro* publie le récit du meurtre de Gouffé tel que l'a fait Eyraud à un journaliste espagnol. Le passager du *Lafayette* prétend que le crime a été commis dans un appartement dont il était locataire par Gabrielle Bompard et un débiteur de Gouffé. Son rôle a été simplement de cacher le cadavre en le mettant dans la fameuse malle de Milery. Quant au vrai assassin, Eyraud prétend que Gabrielle Bompard a toujours refusé de le lui nommer. Les débats seront extrêmement curieux.

**Belgique.** — Les libéraux belges ont enregistré un succès. Au scrutin de ballottage qui a eu lieu à Thuin, le 17 juin, les deux députés libéraux, MM. Varoquier et Gigot, ont été réélus avec 110 voix de majorité.

Le renouvellement de la moitié de la Chambre fait, somme toute, gagner quatre voix à l'opposition.

**Italie.** — Dans la nuit de vendredi, un train circulant entre Sondrio et Chiavenna a déraillé. Le chauffeur a été tué. Quatre employés sont blessés.

**Espagne.** — Cinq cas de choléra et un décès sont signalés à Carcaganta (localité de 7500 habitants, située à 40 kilomètres de Valence). C'est la quatrième localité atteinte par l'épidémie.

**Allemagne.** — Près de la station de Muhlacker, une collision s'est produite entre deux trains de marchandises. L'un des chefs de train et un employé des bagages ont été tués. L'autre chef a eu les deux pieds coupés. Le trafic est interrompu. L'express de Francfort n'a pas pu passer.

**Amérique.** — Les représentants des Etats-Unis, de Guatemala, de San-Salvador, de Honduras, de Bolivie, d'Ecuador, d'Haïti et du Brésil ont signé la convention du congrès panaméricain, d'après laquelle tout différent entre les républiques américaines devra être soumis à un tribunal d'arbitrage de puissances européennes.

— L'évêque Keane, directeur de l'université catholique de Washington, a été tué dans un accident de chemin de fer sur la ligne de Baltimore-Ohio.

— Un incendie vient de détruire une fabrique à Montréal, dans laquelle travaillaient plus de cent

contraction de peur.

— Je vous engage à ne pas nier, si vous ne voulez pas attirer sur vous toute la sévérité de vos juges, si vous voulez mériter qu'ils aient pour vous quelque indulgence.

— Je suis victime d'un attentat, d'une machination infâme. Je ne sais pas ce que vous me voulez. Je suis connu dans Creil, et il faut être fou pour m'accuser d'un meurtre... Personne ne vous croira.

Le juge écrivit quelques mots, sonna et remit la lettre au garçon.

— Ceci tout de suite à la gendarmerie.

Puis, se tournant vers Glou-Glou et l'agent Pinson :

— Je vous adjoints deux gendarmes, dit-il. Ils vous accompagneront jusqu'à Beauvais. Dans une demi-heure, il y a un train. Dans deux heures vous serez devant la cour. Voici un rapport supplémentaire que vous remettrez au président. Mais avant de clore, j'ai un dernier détail à y insérer... Déliez Daguerre.

L'agent obéit, mais se tint à portée du misérable.

— Daguerre, continuez-vous de prétendre que vous n'êtes pas l'assassin de Valognes...

— Oui. J'ai caché ce sac dans la mare. Il m'appartient.

— Chose curieuse, il est marqué aux initiales de Valognes... et, quoique vous appartenant, il contient, en outre des quatre cent cinquante mille francs que vous convoitiez, un portefeuille avec des cartes au nom de Valognes, des lettres adressées à Valognes... une lettre que voici et que M<sup>e</sup> Parlangat a signée... Vous niez toujours ?

— Oui, dit-il d'une voix sourde.

— Vous interroger plus longtemps serait perdre un temps

jeunes filles. La plupart ont dû, pour échapper aux flammes, sauter par les fenêtres. Une trentaine d'entre elles sont actuellement à l'hôpital avec des fractures graves. Cinq se sont tuées sur le coup.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 21 juin 1890. — On autorise les communes de Progens, St-Martin et Tavel à percevoir un impôt communal et celle de Remaufens à vendre divers immeubles.

— Sont confirmés dans leurs fonctions les titulaires suivants :

M. Roullin, Sulpice, instituteur à l'école des garçons de Mézières;

Mlle Berchier, Marie-Anne, débitante de sel à Cugy;

M. Desjardin, Auguste, débitant de sel à Portalban;

M. Thierrin, Emile, débitant de sel à Cheiry.

— On accepte la démission de M. Sylvere Gillard, en sa qualité de syndic de la commune de Botterens, avec remerciements pour les services rendus, et on nomme en son remplacement M. Delatenaz, Edouard.

— Sont nommés :

M. Geinoz, Félicien, syndic de la commune de Neirivue;

M. Glasson, syndic à Bulle, membre de la commission chargée de déterminer le nombre d'hectolitres fabriqués des boissons distillées non soumises au monopole fédéral;

M. Tâche, liquoriste à Estavayer, membre de la même commission.

**Université.** — Le *Vaterland* annonce l'ouverture, cet automne, de la faculté de théologie de l'université de Fribourg, qui comptera 10 professeurs. Le séminaire catholique sera installé à l'Hôtel de Fribourg.

— Le père Berthier, de l'ordre des dominicains, professeur d'esthétique à l'université de Fribourg, a rendu visite samedi, au président de la Confédération, M. Ruchonnet, auprès duquel il a été introduit par M. Decurtins, député au Conseil national.

Il s'agit de savoir de quelle façon les autorités fédérales envisageront l'appel de pères dominicains à la faculté de théologie de Fribourg et la création, dans cette ville, d'un séminaire de théologie dirigé par eux.

**Orage.** — Samedi soir, vers 7 heures, pendant le court orage qui s'est déchaîné sur la ville de Fribourg et ses environs, la foudre est tombée à St-Loup et a foudroyé deux vaches attelées à un char de gravier. Le conducteur de cet attelage n'a, heureusement, pas eu d'autre mal qu'un étourdissement d'un moment. Les deux vaches, appartenant au fermier du séminaire, M. Sapin, sont complètement perdues.

**Funèbre trouvaille.** — Vendredi matin, un domestique de M. de Zurich, à Barberêche, se rendant à la pêche, a vu au bord de la Sarine le cadavre d'un garçon qui, d'après sa taille, peut avoir douze à treize ans. Il avait la face dans l'eau et les pieds sur la grève. La justice informe.

précieux... Daguerre, vous avez été blessé d'un coup de revolver tiré sur vous par la victime...

— C'est faux !

— Déshabillez-vous.

— Jamais. Je ne veux pas. Vous n'avez pas le droit de me soupçonner.

— Je suis si convaincu de votre culpabilité que je n'insiste pas. Ce que vous refusez de faire ici, vous le ferez à la cour d'assises tout à l'heure.

Il ajouta quelques mots à son rapport, le signa, le mit sous enveloppe et le tendit à Pinson qui s'était remis tranquillement à ligoter Daguerre.

— Voici. Maintenant, partez, ne perdez pas une minute.

Les deux gendarmes étaient arrivés. La gare n'était pas loin. Glou-Glou confia le cheval à un cafetier voisin. Le train sifflait. Ils montèrent tous les cinq dans un compartiment de 1<sup>re</sup> classe qui se trouvait vide.

An Palais de justice, les heures semblaient des siècles pour Gérard et Beaufort.

Glou-Glou ne s'était-il pas trop hâté de chanter victoire ? N'était-il pas survenu quelque incident entravant sa mission ?

Et de quelle nature était la preuve qu'il annonçait de l'innocence de Beaufort ?

Déjà ils désespèrent, quand tout à coup un huissier entra dans la salle et dit à haute voix :

— La Cour !

L'audience était reprise. Les jurés se sont-ils lassés d'attendre ? Est-ce que l'on va condamner Beaufort, alors que la conviction morale de tous ceux qui sont là est qu'il est inno-

GRUYÈRE

**Foudre.** — Samedi, vers les huit heures et demie du soir, la foudre est tombée sur le chalet de la Bra, situé au-dessus de Lessoc et appartenant à M. Antoine Grangier. Cinq moutons et un bouc ont été tués par la foudre; le garde-génisses Isidore Carat, du Crêt, ainsi que le garçon du chalet n'ont heureusement pas eu de mal.

**Longévité.** — Dimanche dernier, un établissement de Bulle a eu la visite de trois personnes de Fribourg, représentant ensemble l'âge respectable de 245 ans. Des deux femmes, l'une porte ses 86 ans, l'autre en a 83 et l'homme qui leur tenait compagnie est âgé de 76 ans. *Ad multos annos!*

**Noyaux de cerises.** — On ne peut assez recommander aux parents de veiller à ce que leurs enfants, lorsqu'ils mangent des cerises, n'en avalent pas les noyaux. Pour les grandes personnes elles-mêmes, cela peut être dangereux. Déjà cette année-ci, à peine les cerises ont-elles mûri, que l'on signale plusieurs cas de mort causés par les noyaux qui ont percé les intestins. La médecine et la chirurgie sont, dans de tels cas, impuissants à sauver le malade.

CHRONIQUE AGRICOLE

Notre industrie laitière à l'exposition de Paris.

Voici les conclusions que tire M. de Vevey en terminant son rapport sur l'exposition de 1889 relativement à l'industrie du lait :

1° Aucune machine, aucun ustensile nouveau pouvant servir à la fabrication de nos fromages suisses, Gruyère ou Emmenthal, n'a été exposé à Paris;

2° Plusieurs perfectionnements peuvent être introduits dans la fabrication du beurre et dans l'aménagement de nos centrifuges, comme aussi de notre mode ordinaire d'écrémage;

3° Notre pays commence à être à la hauteur des nations étrangères pour l'enseignement laitier. Cependant, chez nous, l'enseignement intuitif devrait être plus développé;

De plus, notre pays a besoin d'un enseignement laitier supérieur et scientifique. Si un établissement de ce genre existait chez nous, la Suisse serait, dans cette branche, à la tête des nations civilisées;

4° Nous devons conserver et tâcher d'améliorer les fabrications de nos principaux produits laitiers, fromages de Gruyère et d'Emmenthal;

Nous devons en outre chercher à introduire dans notre pays la préparation de nouveaux produits du lait, tels que fromages à pâte molle, lait stérilisé, etc., ainsi que la fabrication des accessoires, colorants pour beurre et fromage, présures, etc.;

5° Nous ne pouvons porter, sur l'exposition temporaire du bétail, au point de vue suisse, qu'un jugement fort incomplet, puisque l'une de nos grandes et meilleures races de bétail n'était pas représentée; cependant l'échec relatif du bétail bernois est dû à un mode défectueux d'élevage; on fait de la sélection sur un trop petit nombre de têtes, on sacrifie tout à la forme, aux dépens des aptitudes, à la production du lait, de la viande et du travail;

cent ?

Gérard regagne le banc des témoins.

Beaufort est introduit de nouveau.

Les deux amis cherchent partout la bonne et gaie figure du brave joueur d'orgue. Elle leur apparaît à tous les deux comme l'espérance suprême, comme le soulagement, comme le signal de la délivrance.

Le joueur d'orgue n'est pas là.

Le président a regagné son siège... Il fait signe à l'huissier...

— Faites entrer l'agent Pinson.

Gérard devint pâle d'émotion. Il sait que Pinson et Jan-Jot veillaient ensemble. Ils n'ont pas dû se quitter. Tous les deux sont là !... Courage ! Confiance ! dit-il encore au mari de Marceline.

Le président a, entre les mains, le rapport de M. Laugier. Il semble très ému, et malgré leur apparente gravité, on devine la même émotion chez les juges, chez les jurés, chez le procureur de la République.

— Qui êtes-vous ? dit le président.

— J'ai été envoyé par le chef de la Sûreté auprès de M. Laugier, à Creil, pour l'aider dans l'affaire Valognes. Voici ma carte.

— Qu'avez-vous à nous dire ?

— Des choses extrêmement intéressantes, monsieur le président; mais comme l'honneur ne m'en revient pas à moi seul, mais aussi à un autre, je prie monsieur de bien vouloir l'entendre en même temps que moi.

— Que l'on amène Jan-Jot.

Le joueur d'orgue entra, un peu déconcerté par ces regards

6° Les nière gé Au point grande in sujets y ment fra 7° L' scientifique beaucoup grande c pour la S système, que plusi muns, de culture à

Entre en voici On prend enfonce d bout de c ayant soi phore pou celle-ci d souris.

Pour s fait la ré abeilles de cumir moyen de Un au avec une ramasse récolte toutefois

L — En ne mang pots de r tière. — Ou — Je Anglais, mands, q ses, qui qui... — Ter — Soi belle Fra pots, mon à l'appui soit peu dixième de pots. — En — Me moutarde quante c lions cin vient à v quettes e bénéfices mille fran — Un

qui conver lui faisait salua, mac et le trou — Main Le récit profond interromp Pinson ét amené la mission que le doc titudes qu ne fut pas Ils n'ou cherchaie née d'un i nature et mais par l A ce mo la permis Et Pina — Excu matin un fait à son — C'est chaque mo on peut a Mais il l'ordonnan

6° Les congrès d'agriculture rendent d'une manière générale d'excellents services à cette industrie. Au point de vue suisse, celui de Paris n'a pas eu une grande importance, en ce sens que la plupart des sujets y étaient traités sous un jour trop exclusivement français ;

7° L'enseignement agricole en général, l'étude scientifique de l'agriculture sont poussés en France beaucoup plus loin que chez nous, ce qui tient à la grande centralisation de l'administration française ; pour la Suisse, nous ne sommes pas partisan de ce système, mais nous pensons que chaque canton ou que plusieurs cantons, dont les intérêts sont communs, devraient posséder une ou des écoles d'agriculture à la fois scientifiques et pratiques.

Entre autres divers moyens de détruire les souris en voici un qu'on dit efficace et facile à employer. On prend une pomme de terre cuite dans laquelle on enfonce des allumettes, le phosphore en dedans ; au bout de quelque temps, on retire ces allumettes en ayant soin de tourner pour laisser le plus de phosphore possible dans la pomme de terre ; on roule celle-ci dans du sucre et on la donne à manger aux souris.

Pour se préserver des piqûres d'abeilles, lorsqu'on fait la récolte du miel, on emploie, pour écarter les abeilles des rayons, un balai fait de 40 ou 50 plantes de cumin dépouillées de leurs graines ; éloignées au moyen de ce balai, les abeilles ne se fâchent pas.

Un autre moyen consiste à se frotter les mains avec une douzaine de faux-bourdon morts qu'on ramasse devant le rucher. On peut opérer ensuite la récolte du miel sans risquer les piqûres, à moins toutefois qu'on ne serre une abeille.

## VARIÉTÉS

### La Moutarde électrique,

PAR FRANCIS TESSON.

— En un mot, monsieur, et pour me résumer, on ne mange pas moins de cent vingt-neuf millions de pots de moutarde, chaque année, dans la France entière.

— Ouf ! Est-ce bien tout, cette fois ?

— Je ne parle pas de l'étranger, monsieur : des Anglais, qui en barbouillent leurs rosbifs ; des Allemands, qui en farcisent leurs choucroutes ; des Russes, qui en pimentent leur caviar ; des Espagnols, qui...

— Tenons-nous-en, de grâce, à la France.

— Soit ! parlons seulement de la France ; notre belle France nous suffit. Cent vingt-neuf millions de pots, monsieur ! Est-il chimérique d'espérer que, grâce à l'appui de votre publicité, je fournirai avant qu'il soit peu le dixième de la consommation totale ? Or le dixième de la consommation représente treize millions de pots.

— En effet.

— Mes calculs sont ainsi établis. Chaque pot de moutarde électrique se vendra, prix de gros, cinquante centimes. C'est une recette brute de six millions cinq cent mille francs par an. Chaque pot revient à vingt-cinq centimes, contenant, contenu, étiquettes et frais généraux compris. Donc, moitié de bénéfices. Donc, trois millions deux cent cinquante mille francs nets à empocher chaque année.

— Un joli denier, monsieur Bonivard !

qui convergeaient sur sa personne. Il était pâle. Sa blessure lui faisait endurer des douleurs cuisantes. Il était nu-tête, il salua, machinalement, le tribunal en militaire, ce qui fit rire et le tronbla davantage.

— Maintenant nous vous écoutons... dit le président.

Le récit que fit Pinson, en alternant avec Jan-Jot, était profondément émouvant. Il fut long, et pas une seule fois interrompu.

Pinson et le joueur d'orgue racontèrent comment ils avaient été amenés à surveiller Daguerre. Jan-Jot ne pouvait cacher la mission dont l'avait chargé le docteur, et comme on savait que le docteur était en proie, alors, aux plus cruelles incertitudes qui puissent meurtrir le cœur d'un homme, ce détail ne fut pas la partie la moins émouvante de la déposition.

Ils n'oublèrent pas leurs amusantes querelles, lorsqu'ils cherchaient à se dépister mutuellement : enfin leur amitié née d'un intérêt commun, entretenue par la loyauté de leur nature et rendue plus profonde encore et inaltérable désormais par les dangers courus ensemble.

A ce moment Jan-Jot, très fatigué, demanda au président la permission de s'asseoir.

Et Pinson dit avec simplicité :

— Excusez mon ami, monsieur le président : il a reçu ce matin un coup de revolver dans l'épaule... n'est pas tout à fait à son affaire.

— C'est égal, dit le brave garçon en serrant les dents entre chaque mot, tant il souffrait, je veux rester jusqu'à la fin... on peut avoir besoin de moi...

Mais il était très faible. Gérard écrivit en toute hâte une ordonnance et envoya chercher une potion ; un quart d'heure

— Ah ! pécaïre ! A qui le dites-vous ?... Et nous doublerons, nous triplerons, nous quadruplerons la vente. Ce sera donc deux fois, trois fois, quatre fois cette somme de bénéfices que rapportera mon produit. N'est-ce pas à donner le vertige ? Et pourtant, j'ose espérer plus encore. *Altior ! Altior !* telle est ma devise. En vérité, je vous le dis, un jour viendra, ce jour est proche, où l'on ne voudra plus manger que la moutarde électrique, et où moi, Marius Bonivard, moi qui vous parle, je serai, trou de l'air, bagasse, mon bon ! l'unique fabricant de moutarde de l'univers.

Je l'écoutais, bouche bée. L'inventeur, avec son geste abondant, avec sa faconde convaincue, m'avait littéralement abasourdi. Les millions avec lesquels il jonglait, comme l'escamoteur avec ses boules, finissaient par éblouir mes yeux et troubler ma raison.

Il jugea probablement, dans sa finesse d'inventeur et de Méridional qui ne s'emballe jamais à fond, que l'heure psychologique avait sonné. Il se fit petit et ce fut d'un geste presque caressant et d'une voix quasi suppliante qu'il ajouta, entre haut et bas :

— Il est bien entendu, monsieur, que pour l'éminent service que me rendra votre plume, je prétends vous réserver une part dans les bénéfices.

Je sursautai.

— C'est une association que je vous propose, insinua-t-il avec un sourire tentateur.

— Comment l'entendez-vous ?

— Té donc ! toute peine mérite salaire. J'apporte ma moutarde. Vous, monsieur, vous apportez dans l'association votre talent de publiciste... avec... comment dirai-je... avec une petite... vous savez bien... une petite commandite... Et voilà, pécaïre !

Il rit bruyamment, pour voiler par cette hilarité sonore ce que pouvait avoir d'effarouchant et de brutal la demande d'argent qu'il glissait, en sourdine, à la fin de l'entretien. Puis, sans attendre ma réponse :

— Je ne veux point vous prendre en traître, fit-il.

Voici un échantillon de mon produit, un pot de moutarde électrique. Vous le goûterez, monsieur ; vous le ferez déguster à vos amis. Vous expérimenterez sa vertu ; vous jugerez, *in anima vili*, de son efficacité. Puis, quand vous serez convaincu, eh bien, pécaïre ! un homme vaut un homme : nous nous entendrons.

Il sortit précipitamment, non sans avoir déposé sur mon bureau un pot de porcelaine blanche, en forme d'élégant tonnelet fermé par un couvercle que retenait une bande de papier.

— Parbleu ! pensai-je, si le contenu est aussi appétissant que le contenant, l'exploitation de la moutarde de Bonivard peut devenir une grosse affaire. Eh ! eh ! il faudra voir... Pourquoi pas ?... Mais j'y pense !... Je dîne tantôt chez tante Brigitte. Elle se plaint de maux d'estomac ; voilà une occasion toute trouvée pour expérimenter la nouvelle moutarde.

## II

Tante Brigitte n'était ma parente que par alliance. Elle avait épousé un mien oncle, qui était mort lui laissant tout son bien, vingt-cinq mille francs de rentes que la veuve faisait fructifier depuis une vingtaine d'années.

Quelque peu avare, tante Brigitte ne dépensait pas le quart de son revenu ; le reste venait grossir chaque année le capital.

C'était une parente à ménager.

Depuis la mort de mon oncle, elle n'avait cessé de me témoigner une certaine dose d'affection. Parfois même, dans ses jours de bonne humeur, elle me laissait entrevoir que, de ce magot que son économie accroissait sans cesse, j'aurais à la fin ma part. Elle

après il la faisait boire à Glou-Glou. Celui-ci l'avalait d'un trait, mais faisait la grimace.

Et avec un regard de reproche au médecin :

— Oh ! monsieur Gérard, qu'est-ce que je vous ai fait pour que vous me donniez à boire d'aussi mauvaises choses ? Cependant il était réconforté. Il pouvait attendre.

Pinson continua sa déposition. Il racontait leur fatigante surveillance dans la forêt d'Halatte ; la première tentative misérable et son arrestation, alors qu'il tenait à la main le sac de cuir de Valognes...

— Daguerre ! murmura Beaufort... Ah ! j'aurais dû le penser... Ce ne pouvait être que lui !... séducteur de vierge... assassin de vieillard !... Cela se vaut !... Il échappe à ma vengeance, mais la justice l'attend.

Quand l'émotion produite par la double déposition de Glou-Glou et de Pinson fut calmée, le président dit :

— Introduisez Daguerre !

Une porte s'ouvrit. Un profond, solennel, religieux silence régnait.

Daguerre parut les mains libres, mais entre deux gendarmes. L'un de ceux-ci déposa sur la table des pièces à conviction, le sac de cuir encore sali de boue de la Mare aux Biches.

— Comment vous appelez-vous ?

— Jean Daguerre de Morienval...

— Vous êtes accusé d'avoir assassiné M. Valognes ; assassinat avec guet-apens, et ayant le vol pour mobile...

— Cela est faux. Je vous défie de relever des preuves contre moi...

Un murmure de colère et d'indignation gronde dans la

destinait l'autre part à sa nièce Rosette, une orpheline fille de sa sœur, qu'elle avait recueillie et qu'elle chérissait comme son enfant.

— Et même, si tu étais un garçon avisé, sais-tu ce que tu ferais ? me dit-elle un soir que nous avions absorbé après dîner deux ou trois verres d'un cassis de sa fabrication.

— Quoi donc, tante Brigitte ?

— A ta place, moi, je sais bien comment j'agisrais.

— De quelle façon ?

— Eh ! bêta ! Je ferais la cour à Rosette et je l'épouserais.

— Tiens, tiens...

— De la sorte, il ne serait point nécessaire de diviser mon héritage.

— Bonne idée que vous me suggérez là, tante Brigitte.

— Rosette va avoir dix-huit ans, mon garçon.

— Déjà ! Comme le temps passe !

— Et puis, elle n'est point mal tournée, la petite ; l'as-tu remarqué ?

— Dites plutôt qu'elle est charmante. D'abord, elle a les cheveux couleur d'or, et moi j'ai un faible pour les blondes. Ses yeux sont bleus, et je raffole des femmes qui ont les yeux couleur d'azur. Oui, certainement, Rosette est jolie, fort jolie ; je me le suis dit souvent. Je n'aurais jamais osé lui faire la cour, de crainte de vous contrarier ; mais du moment que vous le permettez...

— Avec plaisir, mon neveu. Et si Rosette te plaît et si tu lui plais...

— Eh bien, tante ?...

— Je donnerai de grand cœur mon consentement à vos épousailles.

Je serrai les mains de la brave femme.

— Merci, lui dis-je, je ferai mon possible pour réussir ; mais...

Je m'arrêtai, cherchant à tourner de mon mieux une question délicate.

— Quoi encore ?

— Le commandant, tante Brigitte ? Consentira-t-il ? Il ne paraît pas m'aimer outre mesure, le commandant.

Elle me lança un regard de travers.

— Est-ce que ces affaires-là le regardent, le commandant ? Est-ce que je ne suis pas maîtresse de marier ma nièce à mon gré ?

— Sans doute, balbutiai-je ; mais je pensais qu'en sa qualité de vieil ami, de tuteur de Rosette, le commandant Mirabel aurait voix au chapitre et qu'il pourrait s'opposer...

— C'est bon. Laisse le commandant tranquille et ne t'inquiète que de moi. Ce que je dis est bien dit ; ce que je fais est bien fait.

Le commandant Mirabel avait été lié d'amitié avec feu mon oncle. Après la mort de ce dernier, il avait reporté son affection sur tante Brigitte. Les mauvaises langues prétendaient même que cette affection avait été plus vive que de raison. On allait plus loin. Certains bruits vagues avaient couru sur la naissance de Rosette ; ne s'était-on pas enhardi jusqu'à insinuer que Rosette pouvait bien avoir pour mère, non point une sœur de tante Brigitte morte en couches en pays lointain, comme on le prétendait, mais bien tante Brigitte elle-même ? Le commandant, ajoutait-on, n'était pas étranger à l'événement.

Quoi qu'il en fût, ces racontars, calomnieux ou non, qui avaient circulé d'abord en sourdine, finirent par s'éteindre dans l'indifférence et l'oubli.

Tante Brigitte n'en eut sans doute jamais connaissance. Quant au commandant, si quelqu'un avait osé répéter devant lui de pareilles balivernes, il n'en eût

salle.

Le président élève la voix :

— Je rappelle qu'il ne doit être donné ici aucune marque d'approbation ou de désapprobation... j'ordonne le silence... Autrement je ferai évacuer la salle...

Et s'adressant à Daguerre :

— Vous niez... c'est nier le flagrant délit... Comment expliquerez-vous votre présence à la Mare aux Biches ? La recherche de ce sac qui contenait une fortune ?... Votre épousante la première fois, lorsque vous avez été surpris par le joueur d'orgue ?... Votre nouvelle apparition, ce matin, alors que vous étiez sans doute convaincu que tous ceux qui avaient intérêt à vous surveiller seraient loin de Creil ?...

— Je n'explique rien... je dis que je suis innocent, voilà tout !... Ce n'est pas moi qui ai tué Valognes. On ne m'a pas vu... Toutes vos preuves sont insuffisantes...

— Dans votre intérêt, je vous adjure de vous avouer coupable.

— Non... non...

— Une des preuves relevées contre M. Beaufort a été la blessure qu'il a reçue, — car il est certain que le meurtrier a été atteint par la balle de Valognes... Cette preuve se retourne contre vous... Vous devez porter la trace d'une blessure produite par une arme à feu.

— C'est un mensonge.

— Nous allons nous en assurer... Gendarmes, emmenez Daguerre et déshabillez-le... Monsieur le docteur Gérard, nous vous ordonnons de faire séance tenante un rapport sur ce que vous aurez observé...

(La fin au prochain numéro.)

pas été quitte pour ses deux oreilles coupées. Le brave Mirabel, dont les colères étaient proverbiales et les duels célèbres, aurait proprement d'un bon coup d'épée cloué la langue dans le gosier du bavard.

C'était le lendemain de la confiance de tante Brigitte à propos de ses projets matrimoniaux sur Rosette que je reçus la visite de Marius Bonivard et de sa moutarde électrique.

Ce même soir, je devais, soupirant en titre, commencer ma stratégie amoureuse et tracer ma première parallèle autour de la place, comme s'exprimait le commandant Mirabel, dont ma tante, toute maîtresse qu'elle se prétendait, avait demandé l'avis préalable.

(La fin au prochain numéro.)

FAITS DIVERS

**Fatalité.** — Dernièrement, le corps des pompiers de St-Mihiel (Lorraine) s'est fait photographier en groupe. Quel ne fut pas l'étonnement et le désagrément des pompiers de lire au-dessus de la photographie écrit en grosses lettres : « Exposition de bétail de boucherie? » L'opération avait eu lieu sur une place publique et personne n'avait remarqué qu'un écriteau provenant de la récente exposition était encore fixé au mur.

Les commandements de la ménagère.

Dans la maison n'enfermeras  
Tes enfants aucunement.  
Allumettes ne laisseras  
Trainer partout imprudemment.  
D'un bon grillage entoureras  
Foyer qu'approche ton enfant.  
Eau bouillante ne laisseras  
Dans son chemin un seul instant.

Lampe à pétrole n'empliras  
Sans bien l'éteindre auparavant.  
Jamais ton feu n'aviveras  
Par ce pétrole follement.  
Dans le cuivre ne laisseras  
Refroidir aucun aliment.  
Dans le zinc ne placeras  
Fruits au vinaigre étourdiment.  
Poisons toujours enfermeras  
Pour éviter triste accident.

Dans un restaurant à vingt-deux sous :

— Garçon, vos œufs à la coque sont ignobles, appelez le patron.

Le patron arrive, regarde les œufs, et, s'adressant au garçon d'un air indigné :

— Imbécile! vous avez l'aplomb de servir ces œufs à la coque. Quand les œufs sont dans cet état, on les sert en omelette.

PETITES RECETTES

Destruction des verrues.

Pour détruire les verrues, faites macérer pendant huit jours deux écorces de citron dans 125 grammes ou un quart de litre de vinaigre concentré. Avec un pinceau trempé dans ce liquide, on badigeonne ou enduit les verrues matin et soir, et, au bout de quelques jours, on les détache sans peine.

Nous avons entendu parler d'un moyen plus simple encore et qui aurait toujours réussi à la personne qui l'a employé elle-même et qui l'a indiqué à d'autres depuis plus de cinquante ans. Le *Petit Journal* l'a donné en l'année 1888 :

« Tous les matins surtout, et aussi dans la journée, passer la langue et mettre de la salive sur les verrues (il s'agit ici naturellement des verrues des

mains); dans le délai d'un mois au plus, elles auront entièrement disparu. »

BIBLIOGRAPHIE

ANNUAIRE FRIBOURGEOIS. *Indicateur des adresses et professions des commerçants et habitants du canton de Fribourg*, publié d'après les renseignements officiels. — 1 vol. d'environ 450 pages.

Cet ouvrage, dont la nécessité est reconnue, sera publié avec tous les soins possibles d'après les données des autorités cantonales et communales. Il est destiné à combler la lacune qui existe dans le canton par le manque complet d'indicateur. Effectivement, non seulement chaque canton, mais chaque ville suisse, d'une certaine importance, possède son indicateur des adresses.

Ce volume est rendu indispensable par l'extension continue du commerce et de l'industrie fribourgeoise.

En conséquence, ledit volume comprendra :

- a) Les adresses et sièges des autorités civiles et religieuses;
- b) Les adresses des habitants du canton par ordre alphabétique;
- c) Les adresses des commerçants par ordre professionnel alphabétique;
- d) Tous les renseignements sur les sociétés, les postes, voitures publiques, chemins de fer, etc., etc.
- e) Les armoiries de chaque commune, etc.;
- f) La carte du canton et du chemin de fer Jura-Simplon (réseau complet).

Ce sera un guide pratique qui renseignera d'une manière exacte et facile sur tout le canton.

L'annuaire paraîtra courant septembre 1890, au prix de 4 fr. relié, en souscription 3 fr. 50. D'une rigoureuse exactitude, imprimé avec le plus grand soin, richement relié, orné et illustré de cartes, vues et vignettes, il ne laissera absolument rien à désirer sous aucun rapport. Ce sera une œuvre réellement utile et qui sera sans doute appréciée et tendra au développement commercial du canton.

On souscrit à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Nous commencerons prochainement la publication d'un nouveau feuilleton : LE MILLION DU PÈRE RACLOT, par Emile Richebourg, ouvrage couronné par l'Académie française.

Abonnement d'ici au 31 décembre : 2 fr. 50.

5 centimes le numéro pris au bureau.

**Société des carabiniers de Bulle.**  
Vu l'insuccès des dernières convocations, une nouvelle assemblée extraordinaire est convoquée sur dimanche 29 juin, à 10 heures du matin, au Tirage.

Tractanda :

Nomination du président et d'un membre du comité.  
Question d'emprunt.  
Propositions éventuelles.  
Si cette dernière convocation restait sans résultat, les tirs seront interrompus jusqu'à nouvel avis.

Le Comité provisoire.

Le même jour, à 1 1/2 heure, troisième et dernier tir militaire. [406]

**Avis aux tireurs. Grand tir au flobert**  
à l'auberge du Tirage, à Bulle, le dimanche 29 juin courant.  
Somme exposée : 125 fr. — Premier prix : 25 fr.  
En cas de mauvais temps, le tir sera renvoyé à un autre dimanche. [422]

**Graine & farine de lin.**  
Beaux gros sons français.  
Dits supérieurs et ordinaires.  
Semoules de maïs, Italie et Hongrie.  
Tourteaux de lin et sésame moulus.  
Bourre d'épeautre.  
Prix avantageux.  
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820]

LE MAGASIN DE  
**LIBRAIRIE & PAPETERIE**  
**Ch. MOBEL,**  
à BULLE,  
est transféré dans la maison  
**SOTTAS, boucher,**  
ancien bureau de M. FASSEL, procureur.

Tableaux en chromo et lithographie.  
Encadrement. [414]

A l'Agence agricole  
**Auguste BARRAS,**  
à Bulle :

**Engrais chimique spécial**  
pour fleurs  
par paquets de 2 kg. 500. [375]

**Le chauffeur**  
de la Tuilerie de La Tour-de-Trémé est ouvert dès le 21 juin.  
419] YENNI, Joseph, tuilier.

Liquidation de chaussures  
Ernest GLASSON [314]

**PLUS DE MAUX DE DENTS!**  
PAR L'EMPLOI DE  
**L'Elizir, Poudre et Pâte Dentifrices**  
DES  
**RR.PP.BÉNÉDICTINS**  
de l'Abbaye de Soulac (Gironde)  
Dom MAGUELONNE, Prieur  
2 Médailles d'Or : Bruxelles 1850, Londres 1854  
Les plus hautes récompenses  
INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD.



« Usage journalier de l'Elizir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives. »  
« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. »  
Elizir, 2', 4', 8', 12', 20'; Poudre, 125, 2', 3'; Pâte, 125, 2'.  
Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux  
Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

**LAINES, COTONS, FLEURS**  
Chez les *sœurs Progin*, au bout de la Promenade, à Bulle, choix complet de laines et cotons; marchandises de première qualité et prix modérés, malgré la hausse considérable survenue. — Articles de mercerie; bas, chaussettes. — Fabrication et vente de fleurs, couronnes mortuaires, etc. — Echange des laines du pays contre marchandises fabriquées. — Dépôt pour la filature Castella, à Neirivue. [287]

**Attention!**  
Le soussigné avise le public de la ville et de la campagne qu'il a repris le  
**Magasin Perret-Berthet.**  
Se recommande  
397] Charles Despond.

**A VENDRE**  
2 banques, 2 portes vitrées et 2 doubles-portes.  
S'adresser au bureau du journal. [356]

**Vaches taurelières.**  
Le soussigné avise le public qu'il se rendra prochainement dans la Gruyère pour les opérations.  
Les propriétaires intentionnés de faire opérer des vaches sont priés de s'inscrire au plus tôt au bureau de M. le notaire GILLET, à Bulle. 384] Bertschy, vétérinaire.

**CIGARES**  
pour aubergistes et cafetiers.  
Liquidation d'un parti d'excellents cigares façon Havane, bien secs et de bonne qualité, au prix incroyable de 1 fr. 75 le cent. Expédition contre remboursement. Adresser les demandes de suite à **Holl-Broyon, nég., Vevey.** (H13V) [412]

**Maison à vendre.**  
On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison bien construite et bien exposée, avec cour et grand jardin. [171]  
S'adresser au notaire Jean GILLET, à Bulle.

**Avoines blanches**  
depuis 13 fr. 80 cent. le sac (150 litres).  
Blés rouges et noirs pour la volaille.  
MAGASINS de la CROIX-BLANCHE à Bulle. [366]

**Apprenti.**  
Alexandre HELMO, ferblantier-couvreur, à Bulle, demande un apprenti. Entrée immédiate.  
Par la même occasion, il se recommande au public de la ville et de la campagne pour tous les travaux concernant son état. Atelier chez M. Pinaton, mécanicien. [418]

**A LOUER**  
Au centre de la ville, un petit appartement situé au soleil levant.  
S'adresser à Nicolas Remy. [423]

**A LOUER**  
Un appartement de quatre chambres et cuisine. — S'adr. à M. ZUCCO fils, Bulle. [415]

**A louer :**  
Un petit appartement en ville.  
S'adresser au bureau du journal. [218]

**A LOUER**  
Deux jolis appartements bien situés.  
S'adresser au bureau du journal. [421]

**On demande à acheter**  
un petit char et un chien à atteler.  
S'adresser au bureau du journal. [417]

**Fromage maigre vieux**  
bien salé, à l'Agence agricole Aug. Barras, à Bulle. [420]

Diplômé à Paris 1889: Médaille d'or.  
A Gand 1889: Médaille d'argent.  
**500 FRANCS EN OR**  
si la Crème Grollich n'enlève pas toutes les impuretés de la peau, telles que taches de rousseur, lentilles, hâles, vers rougeur du nez, etc., et si elle ne conserve pas, jusqu'à la vieillesse, un teint blanc, éblouissant et la fraîcheur du jeune âge. Ce n'est pas du fard! Prix fr. 1,50.  
Dépôt général: A. Büttner, pharm., Bâle.

A L'IMPRIMERIE EMILE LENZ A BULLE :  
**Factures,**  
Etiquettes en parchemin, etc.  
Prix des plus modérés.

**ENVELOPPES COMMERCIALES**  
avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.  
**PAPIER A LETTRES**  
grand et petit format, depuis 10 c. les 3 cahiers.  
Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.